

Avis d'attribution de marché

Régime de prévoyance à adhésion obligatoire pour l'ensemble du personnel salarié, à adhésion facultative pour les agents relevant FPT

Directive 2014/24/UE

Département de publication : 22

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) **NOM ET ADRESSES** : TERRE & BAIE HABITAT, 17 rue Parmentier, 22004 Saint Brieuc

I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR** : Organisme de droit public

I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE** : Logement et développement collectif.

SECTION II : OBJET

II.1) **ETENDUE DU MARCHÉ**: Régime de prévoyance à adhésion obligatoire pour l'ensemble du personnel salarié, à adhésion facultative pour les agents relevant FPT

II.1.2) **Code CPV principal** : 66512000

II.1.3) **Type de marché** : Service

II.1.4) **Description succincte** : La présente consultation a pour objet la mise en place d'un régime de prévoyance : -à adhésion obligatoire pour l'ensemble du personnel salarié, -à adhésion facultative pour les agents relevant du statut de la Fonction Publique Territoriale

Ce marché est divisé en lots : Non

Code NUTS : FR521.

II.2.5) **Critères d'attribution** :

Critère de qualité : Valeur technique/Pondération : 45 / Prix/Pondération : 55

Options : Non

Le contrat s'inscrit dans un projet financé par des fonds de l'Union européenne : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) **DESCRIPTION** :

IV.1.1) **Type de procédure** / Procédure ouverte

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

V.2.1) **Date de conclusion du marché** : 01/01/2017

V.2.2) **Informations sur les offres** : Nombre d'offres reçues :3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) **Nom et adresse du titulaire** : COLLECTEAM, 13 rue Croquechataigne, 45380 La Chapelle St Mesmin , FR521

Le titulaire est une PME : Non

Valeur totale du marché/du lot : 1.50 % de la masse salariale

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

La consultation du(des) contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur.

Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS** : Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour Motte , 35000 Rennes

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS** : 20/01/2017